

Les PME en Algérie : Etat de lieux, contraintes et leur rôle dans le développement local.

Dr. Lyes KIROUANI
Lyes.kirouani@univ-bejaia.dz

Dr. Ouari MERADI
Ouari.meradi@univ-bejaia.dz

Dr. Nabil KANDI
Nabil.kandi@univ-bejaia.dz

Laboratoire d'économie et développement LED
Faculté des SECSG, Université de Bejaia

Résumé :

En Algérie, le secteur des Petite et Moyenne Entreprise a réalisé des progrès appréciables depuis les tentatives d'ouverture de l'économie nationale sur le marché mondial à la fin des années 90. Aujourd'hui, le rôle économique et social de la PME n'est pas à démontrer. Cette contribution vise alors exploiter les données de l'enquête de terrain effectué à Bejaia pour dresser un constat de ce secteur et de voir les difficultés et les entraves qui gênent son développement et son épanouissement ainsi que la contribution des PME et leurs rôles dans la dynamique économique locale et le développement local dans la wilaya de Bejaia.

Les résultats de notre enquête démontrent bien que malgré les entraves et les difficultés dont souffrent ces pme ; néanmoins, elles participent activement à la création de l'emploi, à la lutte contre chômage, à la réduction de la pauvreté dans la région étudiée.

Mots clés : PME, développement économique, développement local, Bejaia

AXE II :

Introduction

En Algérie, le secteur des PME a réalisé des progrès appréciables depuis les tentatives d'ouverture de l'économie nationale sur le marché à la fin des années 90. En effet, les autorités algériennes et avec le forcing de Fond Monétaire International ont compris que le secteur public seul ne peut répondre aux attentes économiques et sociales grandissantes du pays, par conséquent, la privatisation de l'économie nationale est devenue une nécessité absolue. A partir de là, la création de la PME va prendre de l'ampleur et il est souvent utilisé comme un levier important dans le processus de développement économique national.

En ce qui concerne la population de ces PME, le nombre de ces dernières a atteint en 2018 un chiffre de 1 093 170 PME en activité recensées à travers tout le territoire, selon des statistiques du ministère de l'Industrie et des Mines, ce qui nous donne une moyenne d'environ 20 PME/1000 habitants. Cette moyenne qui reste largement en dessous des normes internationales (45-60 PME/1000 habitants).

La wilaya de Bejaia est dotée d'un tissu économique important et d'infrastructure de base considérables qui la classe parmi les premières wilayas du pays en termes de nombre d'entreprises privées. Ces atouts en plus de ses terrains accidentés favorisent l'orientation vers la petite entreprise. Dans ce sens cette région compte parmi les régions qui jouissent d'un certain pouvoir d'attractivité et de compétitivité. En effet ; la wilaya de Bejaia observe une dynamique économique importante dans les différentes branches d'activités, du fait qu'elle occupe la troisième position en ce qui concerne la population de PME implantées sur son territoire à l'échelle nationale. La contribution de la PME à la création de l'emploi, à la lutte contre chômage, à la réduction de la pauvreté et à sa contribution dans le développement local de la région n'est pas à prouver. Néanmoins, un nombre important d'entrepreneurs et d'entreprises souffrent de plusieurs contraintes qui pénalisent leurs épanouissements dans la vie économiques.

Cette étude est basée essentiellement sur les informations récoltées sur le terrain dans la wilaya de Bejaia, et qui vise essentiellement à cerner les contraintes et difficultés rencontrées par la PME en en Algérie.

1- Eléments théoriques utilisés et démarche utilisée

1-1 . Le concept de PME

A ce jour, il n'existe pas un consensus sur de définition unique ou unitaire de la PME dans le monde ; ce qui rend parfois les comparaisons difficiles et très erronées, dans ce sens nous allons proposer quelque une, afin d'essayer de comprendre et cerner ce terme PME.

La confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) définit la PME comme « l'entreprise dans laquelle le chef d'entreprise assure personnellement et directement les responsabilités financières, techniques, sociales et morales quelle que soit sa forme juridique »

Pour BRESSY G. C KONKUYT, « Les PME sont les entreprises dont l'effectif salarié est inférieur à 50, Elles englobent les très petites entreprises (moins de 10 salariés).Les petites entreprises (10 à 49 salariés) et les moyennes entreprises (50 à 250) »

Et pour P-JULIEN et M.MARCHESNAY « La petite entreprise est avant tout une entreprise juridiquement, sinon financièrement indépendante, opérant dans les secteurs primaires, manufacturiers ou services, et dont les fonctions des responsabilités incombent le plus souvent à une seule personne, sinon à deux ou trois, en général seuls propriétaire du capitale ».

Aux Etats-Unis, La Small Business Administration(SBA) s'appuie sur trois critères quantitatifs pour définir la PME et qui sont :

- Le but de l'existence de l'entreprise doit être lucratif;
- L'autonomie de gestion, elle doit être détenue et gérée de façon indépendante ;
- Ne doit pas être dominé son secteur d'activité.

En plus de cela, la SBA a fixé les seuils pour les critères qualitatifs dans la « Table of Small Business Size Standards » qui regroupe des secteurs et des sous-secteurs économiques.

Quant à la commission européenne elle stipule à travers ses recommandations, du 30 Avril 1996 modifiées en de 2003 que : La catégorie des micros, petites et moyennes entreprises (PME) est constitué d'entreprises financièrement indépendantes et qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros

En Algérie, la définition de différents types d'entreprises s'est basée sur les critères suivant : l'effectif, le chiffre d'affaires, le bilan annuel et l'indépendance de l'entreprise. Dans ce sens, l'article 4 de la loi N° 01-18 du 27 ramadhan 1422 de décembre 2001 pourtant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (PME) : La PME est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou service:

- **La petite et moyenne entreprise (PME) :** est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et de services employant de 1 à 250 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de DA ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de DA et qui respecte le critère d'indépendance ;
- **La très petite entreprise ou micro-entreprise :** est une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions DA ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de DA ;
- **La petite entreprise :** une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de DA ou dont le total de bilan n'excède pas 100 millions de DA ;

- **La moyenne entreprise** : est une entreprise qui emploie de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliards de DA ou dont le total du bilan est compris entre 100 et 500 millions de DA.

Selon cette loi toujours, les personnes employées sont le nombre de personnes correspondant au nombre d'unités de travail-année (UTA), c'est-à-dire au nombre de salariés employés à temps plein pendant une année.

2- Quelques caractéristiques des PME

Plusieurs caractéristiques communes qui peuvent résumer la réalité des PME.

2.1 Les caractéristiques organisationnelles :

Sur le plan organisationnel, la PME est beaucoup moins complexe que celle des grandes entreprises. En effet, contrairement aux grandes entreprises caractérisées par des structures organisationnelles multiples et complexes à plusieurs niveaux et à avec la mise en place d'un système d'information formel et bien élaboré, les PME possèdent une structure organisationnelle souple et simple avec un ou deux niveaux hiérarchiques et un système d'information simplifié et informel.

2.1.1 La structure organisationnelle des PME

Dictée et imposée par leur taille réduite, la structure des PME est très simple. Elle est généralement caractérisée par un sommet hiérarchique réduit qui se limite à deux niveaux et une centralisation du pouvoir de décision autour d'une unique personne. Néanmoins, plusieurs formes de structures adoptées par ces entreprises sont a distinguées.

- **La Structure simple** : Elle est caractérisée par un sommet stratégique restreint, une courte ligne hiérarchique et l'absence du soutien logistique ;
- **La structure mécaniste** : Caractérisée par un sommet stratégique réduit, une ligne hiérarchique courte avec soutien logistique insignifiant et faible et une formalisation progressive du centre opérationnel ;
- **La structure d'expertise** : Ce type d'entreprises a un soutien logistique conséquent et un centre opérationnel très important du mode de production du service demandé ;
- **La structure par chantier** : Ce type d'entreprise se distingue par un renforcement de la ligne hiérarchique, d'un centre opérationnel mis en place en fonction des chantiers, d'un soutien logistique centralisé et d'un sommet stratégique technico-commercial ;
- **La structure par projet** : Elle est adaptée aux projets mis en place au niveau de l'entreprise.

2.1.2 La gestion et la décision au sein des PME

- **La centralisation de la gestion**

Le premier chef d'entreprise est toujours présent dans la prise de décision et il participe dans tous domaines et les niveaux de la gestion. En rapport direct avec chaque membre de cette entreprise, il est souvent l'acteur central, principal et incontournable pour toutes les décisions relatives à l'organisation ou de la gestion de l'entreprise. Cette centralisation de la gestion s'explique par la dimension affective entre le dirigeant de la PME.

- **Le processus décisionnel au sein des PME**

Les pme adoptent généralement un processus décisionnel peu formalisé, contrairement aux grandes entreprises qui doivent préparer « des plans » relativement précis et des actions protégées afin que toute organisation puisse s'y référer, les PME échappent généralement à la règle de la planification et plus souvent la décision dans ces entreprises est structurée en trois étapes « **intuition-décision-action** » ce qui fait de la stratégie une question tout à fait simple, rapide et souple. Le système d'information et communication peu organisé dans ce type d'entreprise. En effet, au niveau interne, l'information se rapidement entre la direction et les employés. Quant au niveau externe, les PME ne consacrent pas les moyens considérables pour piloter des études de marchés coûteuses et complexes. Dans ce sens, les petites organisations fonctionnent par dialogue ou par perception directe avec les employés et les clients.

2.2- Une très faible spécialisations du travail

A l'inverse des grande entreprises, la division du travail et la spécialisation des tâches aux seins des PME sont très faibles, particulièrement aux seins des petites et des très petites entreprises. En effet, la spécialisation vient avec une plus grande taille, le passage à production, sur commande ou de très petites séries à une production en série et répétitive

2. Aperçu général sur les PME en Algérie

L'économie Algérienne a connu de profondes mutations économiques et sociales en passant de l'économie administrée à l'économie de marché, dès la fin des années quatre-vingt. Tout au long de la première période, l'économie algérienne est basée sur l'entreprise publique de grande dimension sur laquelle s'appuyaient les politiques publiques de l'Etat algérien. Ce n'est qu'à partir du début des années quatre-vingt-dix avec le forcing du FMI et dans le cadre des réformes visant la libéralisation de l'économie algérienne que les pouvoirs publics ont commencé à accorder un intérêt aux PME.

Tableau 1 Population globale des PME à fin S1/2018

<i>Types de PME</i>	<i>Nombre de PME</i>	<i>Part en%</i>
PME privées		
Personnes morales	628219	57,47
Personnes physiques	464689	42,55
dont <i>Professions libérales</i>	223 195	20,42
dont <i>Activités artisanales</i>	241 494	22,09
S/Tota 1	1 092 908	42,51
PME publiques		
Personnes morales	262	0,02
Total	1 093 170	100,00

Source : bulletin d'information économique « Ministère des PME »

D'après le tableau N°1, le secteur privé et aujourd'hui prédominant au sein de l'économie nationale suite à la libéralisation économique et le recul du monopole de l'Etat. A la fin du premier semestre 2018, la population globale des PME s'élève à 1 093 170 entités dont plus de 57% sont constituées de personnes morales, parmi lesquelles on recense 262 Entreprises Publiques Economiques (EPE). Le reste est composé de personnes physiques (43%), dont 20% de professions libérales et 22% d'activités artisanales. D'après le ministère des PME toujours, à la fin de l'année 2022, le nombre des PME s'élève à 1 287 600 unités, privées et publiques, offrant 3 134 968 postes d'emploi et représentant plus de 9 milliards de DA en terme de valeur ajoutée. Sur ces entités recensées, 56,19% sont constituées de personnes morales, le reste (43,79%) est composé de personnes physiques, soit 20,18% de professions libérales et 23,62% d'activités artisanales, ajoute-t-on de même source.

En termes de densité, la moyenne nationale des PME est de l'ordre de 28 PME (tout statuts confondus) pour 1.000 habitants. A titre d'exemple, d'après les chiffres avancés par Eurostat. En 2021, on dénombre 71 PME pour 1.000 habitants en Belgique en 2021, Union européenne (UE) cette densité est de 60 PME pour 1.000 habitants. Certains pays atteignent même une densité supérieure à 100 PME pour 1.000 habitants, c'est le cas de la Tchéquie (118), de la Slovaquie (108) et du Portugal (104).

3- Démarche méthodologique de l'enquête de terrain

3.1. Présentation de la zone d'étude

La wilaya de Bejaia est insérée entre les grands massifs du Djurdjura, des Bibans et des Babors, ces grands ensembles montagneux sont séparés par des plaines qui constituent une bande étroite sous forme d'un couloir entre ces deux massifs montagneux et qui se rattache avec la plaine de la région côtière. La wilaya est caractérisée par la prédominance de

Zones montagneuses puisque la majorité de sa superficie est constituée de terres en pente qui occupent presque trois quarts de la superficie totale.

Tableau N° 02 : La population des PME dans la wilaya de Bejaia fin 2015.

Nature des PME	Nombre de PME	Emploi	Parts
PME privés	21 026	56 849	99,80%
PME publique	41	2 464	0,20%
Total	21 067	59 313	100%

Source : la direction des PME de la wilaya de Bejaia (DPME).

3.2- Choix de la zone d'enquête

Le choix de cette zone d'étude a été dicté au moins par les raisons suivantes :

- Le nombre important des PME existant dans la wilaya, celle-ci étant classée en troisième position au niveau national en 2018 d'après le bulletin d'information économique de Ministère des PME.
- une dynamique importante en matière de création de PME. En effet, cette wilaya occupe la troisième position au niveau national en 2018 après Alger et Tizi Ouzou en matière de création de nouvelles entreprises d'après le bulletin d'information économique de Ministère des PME.
- Cette zone nous offre également plus de facilités pour mener cette enquête de terrain, c'est-à-dire c'est une région que nous connaissons le mieux (wilaya de résidence).

Pour consolider les informations et les travaux antérieurs sur ce domaine, le recours à l'enquête de terrain s'est imposé comme l'outil optimal pour répondre à nos exigences de recherche, dans ce sens, il est de priorité d'expliquer et de clarifier la démarche méthodologique poursuivie pour atteindre les objectifs soulignés auparavant. Dans cette optique ; nous avons élaboré des questionnaires destinés pour entrepreneurs et nous avons organisé également des entretiens avec certains chefs d'entreprises, dirigeants et chefs de services pour voir les difficultés rencontrées par les entreprises algériennes.

3.3. L'échantillonnage

Avant de déterminer l'échantillon à étudier, il faut au premier lieu de déterminer la population mère, cette population qui nous servira ensuite de base de l'échantillonnage. Dans notre cas, la population mère est représentée par l'ensemble des PME en activité dans la wilaya de Bejaia. Pour une meilleure représentativité de l'échantillon, il faut que l'échantillon intègre toute la population mère, mais dans notre situation, c'est quasiment impossible de réaliser cet objectif sur le terrain. Nous avons recouru à l'utilisation de l'échantillonnage aléatoire, cette méthode est basée sur le principe que tous les éléments de la population ont une probabilité égale (non nulle) de faire partie de l'échantillon à étudier.

Les statistiques officielles avancées par la direction de la petite et moyenne entreprise de la wilaya de Bejaia et les fichiers de la CNAS (Caisse Nationale des Assurances Sociales), nous ont permis d'identifier les secteurs d'activités les plus dominants sur le territoire d'étude. Sous la contrainte de temps et celle du coût, nous avons réussi à contacter 32 PME en activité dans les divers secteurs d'activités, les tableaux 3 et 4 nous donnent plus d'information sur les PME concernés par l'étude.

Tableau N°3 : Répartition des entreprises selon la taille

L'effectif	Nombre	Taux (%)
01 - 09	23	72%
10 - 49	8	25%
50 - 250	1	3%
TOTAL	32	100%

Source : Elaboré par à partir de notre enquête de terrain

La plus grande partie de notre échantillon est constituée d'entreprises appartenant à la catégorie des petites entreprises (employant de 0 à 9 salariés), soit 23 unités représentant plus de 72 % du total. Ces résultats reflètent assez bien la réalité du terrain au sein du territoire étudié, puisque les statistiques officielles affirment la prédominance de cette catégorie dans la population totale d'entreprises de la wilaya.

Tableau N° 4 : Répartition des entreprises selon le Secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre	%
Services hors transport	9	28%
Transports	12	38%
Agriculture	5	16%
Agroalimentaire	01	3%
Industrie	01	3%
BTPH	04	12%
Total	32	100%

Source : Elaboré par à partir de notre enquête de terrain

Par ricochet, notre échantillon est constitué à peu près de 38% de PME appartenant au secteur transports, suivi des secteurs des services avec 28 % et d'agriculture avec 16 %, de BTPHP avec 12% et des secteurs agroalimentaire et d'industrie avec 3% pour chacun de ces secteurs.

4. Résultats et discussions

4.1. Généralités sur les PME enquêtées

- Le profil de l'entreprise et l'entrepreneur

Tableau N°5 : Répartition des entreprises selon le sexe de l'entrepreneur

Sexe	Effectif	%
Masculin	30	94
Féminin	2	6
Total	32	100

Source : enquête de terrain

Selon les résultats de l'enquête, la quasi-totalité des entrepreneurs sont des hommes (94%). La présence observée de la femme est limitée dans le secteur des services.

- L'âge des créateurs d'entreprises

Le tableau n°6 représente les tranches d'âges des entrepreneurs interviewés au moment de la création de leur propre entreprise. Les informations nous indiquent que 81 % des questionnés étaient regroupés dans les deux tranches d'âge qui s'étend entre 30 ans et 50 ans. Ces résultats sont justifiés par le fait que les plus jeunes sont occupés par la formation et les études, ils manquent d'expérience et de moyens pour entamer leur aventure dans la création d'entreprises.

Tableau N°6 : Répartition des chefs d'entreprises selon l'Age

Tranche d'Age en années	-20	20- 30	30 -40	40 – 50	40 – 50	+ 60
effectifs	0	3	18	8	2	1
%	0	9	56	25	6	3

Source : enquête de terrain

- Financement d'investissement

Tableau N° 7 : Répartition des entreprises selon le financement

Désignation	Effectif	%
Aides familiales	08	25%
Financement personnel	03	9%
Crédit bancaire	6	19%
Aide de l'Etat (ANSEJ,...)	15	47%
TOTAL	32	100%

Source : Enquête de terrain

Nous remarquons à travers le tableau N°7 que le financement informel représente une part importante dans la couverture des investissements de la PME dans la wilaya de Bejaia est cela pour plusieurs raison que nous soulignerons ensuite. A cet effet, les organismes financiers doivent fournir plus d'efforts pour contribuer d'avantage à l'épanouissement des activités économiques nationales.

- La forme juridique des entreprises enquêtées

Les résultats obtenus lors de cette enquête affirment que la majorité des entreprises enquêtées sont des entreprises individuelles (soit 59%), c'est-à-dire 19 sur les 32 entreprises cela renvoie à la réduction des complications administratives en créant des micros entreprises. Quant à d'autres formes, la forme EURL (entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée) pour créer son entreprise représente 25%. La forme SNC (société au nom commun) représente 6% et la forme SARL (société à responsabilité limitée) représente 9% de total du l'échantillon. Tandis que la SPA n'est pas représenté par notre échantillon.

4.2.Le rôle de la Pme dans le développement local

- Création d'emploi et lutte contre le chômage :

Le fléau du chômage est l'un des plus grands problèmes sociaux économiques et dont souffre la plupart des économies des pays en développement, la lutte contre ce problème est considérée comme une priorité majeure des pouvoirs publics. L'Algérie à l'instar des pays qui marquent des taux élevés du chômage en raison de la forte croissance démographique, de sa jeune population et de la dépendance d'économie nationale de la rente pétrolière.

Compte tenu du rôle important des petites et moyennes entreprises dans l'économie et leurs apports pour la création de l'emploi et la réduction des taux du chômage, il est devenu primordial pour l'Algérie de prêter attention particulière à ces PME et de leur apporter le soutien nécessaire pour les encouragées dans leur dynamique et dans leur épanouissement afin d'améliorer leur compétitivité et assurer un rôle majeur dans la création d'emploi.

Tableau N°8: La PME et l'emploi

Nature de postes créés	Effectifs	%
Permanant	310	92
Contractuels	25	8
TOTAL	335	100

Source : Elaboré par à partir de notre enquête de terrain

A Travers le tableau N°8, Nous pouvons dire qu'en plus de postes d'emplois indirects créés par ces PME, ces dernières participent activement à réduire le chômage dans la région. En effet, les PME de notre échantillon ont créés plus de 10 postes d'emploi directs en moyenne. Par ricochet, la plupart des entrepreneurs questionnés soit 78% d'entre eux envisagent de créer d'autre poste d'emplois, ce qui pousse à envisager un avenir prometteur pour ces PME et le développement local dans la région. Dans ce sens, il est impérativement intéressant d'encourager ce secteur de PME, cette recommandation est justifiée par le fait qu'aujourd'hui les PME créent de nouveau emploi tandis que les grandes entreprises licencient et compressent le personnel.

- Création de richesse et de la valeur ajoutée

Tableau N°09 : la rentabilité de l'activité

La rentabilité d'entreprise	Effectifs	%
Très rentables	2	6
Rentabilité satisfaisante	21	65
Rentabilité faible	9	29
TOTAL	32	100

Source : Elaboré par à partir de notre enquête de terrain

La majorité des entreprises de notre échantillon sont jugées très rentables, Donc, on peut dire que cette rentabilité dans l'activité est un signe positif notamment pour le recrutement plus de personnes, envisager de réaliser des extensions dans le domaine et cette valeur ajoutée crée peut servir comme un levier de croissance et d'encouragement pour booster d'autres activités.

En plus de la création d'emploi et de valeurs ajoutées, les PME participent activement au développement local notamment avec :

- les recettes fiscales qui sont considérées une source considérable pour la région et qui

permet de couvrir une partie des besoins financiers des collectivités locales ;

- la formation d'une main-d'œuvre qualifiée à travers la collaboration avec les centres de formation, les écoles et l'université et à travers l'insertion et l'accompagnement des nouveaux diplômés dans leurs postes d'emplois.

- les aides accordées aux différentes associations dans leurs activités caritatives dans la région. En effet, ces PME ont joué un rôle important dans le financement de certaines actions en faveur de la société civile notamment dans la période de pandémie de covid-19.

- réduire l'exode rural et réduire la pression démographique exercée sur les centres villes ;

4.3. Les difficultés rencontrées actuellement par la PME en Algérie

Malgré que les PME fassent partie intégrante de l'économie nationale et leur dynamisme n'est pas à vérifier. Néanmoins, elles sont souvent victimes de plusieurs problèmes, entraves et obstacles qui affectent leur productivité et efficacité, ces entraves sont généralement causées par des facteurs comme l'accès limité aux ressources financières et aux ressources humaines qualifiées, à des connaissances techniques et organisationnelles limitées et à des difficultés de commercialisation et d'approvisionnement. Dans cette section nous allons exposer les étraves soulignées par ces entreprises.

- Les entraves liées au financement d'investissement

La difficulté des PME à l'accès au financement bancaire sur le marché algérien n'est pas à démontrer. En effet, de nombreuses études antérieures ont abordé déjà ce sujet qui entrave la croissance et même la survie des PME algériennes.

Les pouvoirs publics ont procédé à la mise en place de plusieurs structures pour améliorer le climat des affaires. Parmi ces initiatives ; la mise en place de l'Agence Nationale pour le soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) mise en place en 1997 ; l'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI) en 2001 ; la Caisse Nationale d'Allocation Chômage (CNAC) à partir de 2004 et l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM) créée en 2004. En plus de ces quatre organismes nationaux, on trouve également de nombreuses structures et instruments, dont l'objectif est l'instauration d'un climat favorable à la création d'entreprises privées et au développement des investissements, comme le Fonds de Garantie des Crédits aux PME créé en 2004 ; la Caisse de Garantie des crédits à l'investissement des PME créée en 2004 et l'Agence Nationale de Développement de la PME mise en place en 2005.

Malgré cette panoplie de mesures initiées par les pouvoirs publics, les PME trouvent des difficultés à couvrir leurs besoins en financements.

Tableau N° 10 : Les banques les PME

Difficultés de financement bancaire	Effectif	%
Oui	21	66
Non	03	9
N'ont pas demandés de crédits bancaires	8	25
Total	32	100

Source : Enquête de terrain

L'implication bancaire dans le financement des PME est très mitigée. En plus des lourdeurs administratives pour le montage des dossiers, ajoutant à cela les taux d'intérêt élevés, les entrepreneurs soulignent également la faiblesse des crédits engagés par banques. En effet ; dans la plus part des cas les crédits octroyés par les banques ne couvrent toujours pas suffisamment la totalité des demandes exprimées par les PME, malgré le besoin de ces financements non seulement pour les nouvelles créations d'entreprises mais également pour les extensions et le développement des investissements déjà existants.

Il est impératif donc de réviser le système bancaire national, de développer d'autres sources de financement pour accorder plus de facilités à unités économiques dynamiques, créatrice de richesse et de postes d'emplois. Ces pme ont besoin de plus d'autonomie dans leurs discisions. Dans ce sens il est nécessaire de trouver des formules flexibles pour aider ces entreprises dans leur épanouissement.

- **L'accès au foncier**

La contrainte de foncier en Algérie est considérée comme une grande entrave au développement de tissu économique national en général et le développement du secteur des PME en particulier. Sur ce sujet, le problème réside dans l'insuffisance de l'offre de foncier pour les uns et il s'agit plutôt d'un problème de gestion de l'offre pour d'autres analystes. Selon une étude réalisée par l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref), il ressort que, depuis 2016, plus de 21.000 dossiers relatifs au foncier ont été déposés auprès des services compétents des wilayas alors que seulement 31% des dossiers traités ont été acceptés.

L'exploitation des résultats nous a permis de déduire que 13 entrepreneurs sur notre échantillon de 32 entreprises, soit un taux de 41% se sont accordés à dire que le foncier économique est une contrainte à la création et à l'extension de leurs entreprises.

- **La concurrence déloyale**

La concurrence correspond à une situation dans laquelle les offreurs d'un produit ou d'un service, pour accroître leurs revenus, s'efforcent de proposer à leur clientèle des prix plus intéressants que ceux de leurs concurrents et/ou des produits ou des services d'une meilleure

qualité. La rivalité et la concurrence entre les fournisseurs de biens et de services, lorsqu'elle fonctionne de façon optimale, permet donc de réduire les prix, d'améliorer la qualité et la variété des produits et services proposés sur le marché. Néanmoins, et dans certain cas cette concurrence est déloyale et illicite. En effet ; en plus de la corruption, un autre phénomène économique qui marque la concurrence en Algérie, c'est le secteur informel qui représente aujourd'hui une part importante du PIB. Le secteur informel exerce donc, au moyen des pratiques déloyales, une pression sur le jeu de la concurrence pure et parfaite et affecte négativement la compétitivité des entreprises privées notamment de petite taille.

En ce qui concerne notre échantillon, 18 des 32 questionnés ont déclaré qu'ils souffrent énormément de la concurrence déloyale, cette pratique est multiformes, elle peut se manifesté par :

- La non-déclaration ou la sous-déclaration des ressources humaines exploitée ;
- La fraude fiscale ;
- La corruption administrative généralisée et vulgarisée à tous les niveaux ;
- le manque de transparence dans l'octroi des marchés publics ;
- La concurrence déloyale des importateurs avec le contournement des barrières douanières ;
- Les pratiques liées à la facturation (non facturation, sous facturation et sur facturation)

En plus de cette concurrence déloyale 72%, soit 23 des questionnés affirment également que, leurs entreprises souffrent lourdement des charges fiscales ce qui limite considérablement leur capacité d'autofinancement, et par conséquent des décaissements qui viennent souvent toucher la liquidité de l'entreprise. Sur cette question ; l'Algérie dispose du climat des affaires le moins attractif de la région Afrique du nord et moyen orient selon la banque mondiale. La pression fiscale exercée sur les entreprises en Algérie est très lourde et compliqué avec l'existence de plusieurs impôts et taxes, comme l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) l'ordre de 23%, la taxe professionnel (TAP) est de 2% du total des ventes, et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui est de 19%.

- **Les contraintes d'ordre administratif et judiciaire**

L'un des problèmes majeurs rencontrés par les PME algériennes au cours de chaque étape du processus de leur développement (création, expansion...) est bien celui de la complexité et de la lourdeur des démarches administratives. En effet, au lieu d'être un levier d'encouragement de l'investissement, l'administration publique algérienne est un obstacle majeur à l'émergence d'une économie de marché, basée sur la libre concurrence et la promotion de l'initiative privée.

Cette situation est le du manque de transparence dans le traitement des dossiers, de la lourdeur des procédures administratives, du non engagement des institutions concernées, du manque de coordination et de manque de connexion entre les divers organismes publics impliquées pour délivrer une autorisation ou un document d'exploitation pour une PME . Néanmoins et malgré certaines insuffisances, des améliorations positives dans ce domaine sont à signaler ces dernières années, puisque les pouvoirs politiques algériens ont beaucoup misé sur le volet économiques ces dernières années. Parmi les initiatives prises, la création de

plusieurs zones d'activités, création de médiateurs de la république et donner plus de pouvoirs de décisions aux responsables locaux.

- **Les contraintes relatives au marché de travail :**

En Algérie, le marché de travail est très peu développé, les contraintes liées à ce marché peuvent être de différentes origines :

- L'inexistence d'Instituts de formations spécialisées et la faiblesse de la qualité des programmes assurés ;
- L'inadaptation des formations dispensées par les universités avec les besoins réels des entreprises et en matière des techniques modernes de management, gestion et de marketing ;
- Difficultés de la pratique des langues étrangères chez la plupart des nouveaux diplômés
- Le manque accru des experts en management, des gestionnaires, des techniciens qualifiés... ;
- L'existence de fortes contraintes dans la gestion des ressources humaines (la gestion des contrats, des procédures et des coûts de licenciement...)

Les PME de notre échantillon ont signalé plusieurs contraintes liées au marché du travail parmi ces dernières :

- La rémunération très élevée exigée par la main-d'œuvre spécialisée ;
- Manque d'ouvriers, ce constat est signalé notamment par les entreprises actives dans le BTPH et les entreprises agricoles ;
- Le manque de formation pour certains ouvriers nouvellement recrutés, ce qui nécessite des investissements supplémentaires et une prise en charge particulière pour leur mise à niveau.

Conclusion

Aujourd'hui, les PME constituent un véritable pôle de développement dans tous les pays du monde, industriels ou en voie de développement. En Algérie, les PME jouent actuellement un rôle fondamental dans le processus de développement économique et social, ce rôle primordial a poussé les pouvoirs publics à instaurer une politique de soutien des PME, en s'engageant dans le programme de relance économique du secteur privé et en particulier celui des PME. D'ailleurs, depuis la mise en place de ces politiques publiques, le parc des PME algériennes continue de croître d'une façon remarquable.

L'enquête de terrain nous a permis de dégager une série de constats sur le quotidien et les difficultés rencontrées par la PME algérienne. La première observation est que, la part de secteur privé est importante dans le tissu des PME Algériennes. En effet, la quasi-totalité des PME sont issues de secteur privé et elles activent principalement dans le service et le BTPH.

En ce qui concerne les contraintes auxquelles les entrepreneurs interrogés sont confrontés lors de leur création, le manque de la main d'œuvre, l'insuffisance des sources de financement, les entraves bureaucratiques et administratives, le problème de loyer et de foncier ainsi que la concurrence déloyale et la problématique fiscale.

Aujourd'hui, la question de la contribution des PME dans le développement local n'est pas à justifier. En effet, Les PME ont beaucoup apporté développement des collectivités locales et à améliorer le quotidien de la population locale, notamment grâce aux postes d'emplois stables et durables créés et à d'autres actions directes ou indirectes qui contribuent à l'amélioration de niveau de vie dans la région.

Références bibliographiques :

- BADRI A (2015), « PME Territoriaux et Développement Régionale en ALGERIE – Défis & Perspectives –Etude Territoire –Ouest Algérie »,
- BELLATAF M, (2003), « Économie du développement». Université de Bejaia.
- BOUYACOUB (2000), « Les PME en Algérie : dynamique et limites institutionnelles, de la gouvernance des PME » ; le harmattan, France.
- BRESSY G. C KONKUYT (2000), « économie d'entreprise », Dalloz, paris.
- FILALI S et Youcefi r (2016), « Compétitivité et contrainte de développement des PME en Algérie »
- GREFFE X, (2002), « le développement local », Edition de l'aube DATAR, Paris.
- KORICHI et all (2013), « Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives », Revues. Univ-Ouargla, n 04.
- LEVRATTO, (2009) « Les PME ; définition, rôle économique et politique publique »; de Boeck, Bruxelles.
- MARCHESNAY, JULIEN (1998), « La petite entreprise », Vuibert gestion, paris.
- MOULOUD et BELATTAF (2006), « Climat institutionnel de l'investissement des PME Maghrébines : Etude comparative : Algérie, Maroc et Tunisie »,
- PECQUEUR B, (1989), « le développement local », Syros, collection Alternatives économiques. Paris
- PERROUX F, (1981), « Pour une philosophie du nouveau développement », Aubier, Les presses de l'Unesco, Paris
- ROUX P, (1987), «L'agriculture dans le développement économique » Lavoisier. France
- Confédération générale des petites et moyennes entreprises et du patronal réel. C'est le principale syndicat des PME crée en octobre 1944.
- Extrait de l'article 2 de l'annexe à la recommandation 2003 /361/CE).